

info 107



Bulletin d'informations municipales

n° 56 – juillet 2014



Dossier ville
de Carbonne :
nos engagements,
votre participation

Et nos pages : bâtiments, génie urbain, urbanisme, finances, éducation, enfance et jeunesse, solidarité, action sociale, environnement cadre de vie, culture, communication, vie associative, info services....



Retrouvez
toutes les informations
de la vie locale sur
www.ville-carbonne.fr

Editorial	3
Bâtiments communaux	4-5
• Groupe scolaire Guy-Hellé	4
• Rénovation de la piscine de Carbonne	5
• Nouveau local au service des associations	5
Génie urbain	6
• Création de la voie Jean-Monnet	6
• Faciliter et sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes	6
Urbanisme	7
• Le plan local d'urbanisme... en mouvement	7
Budget	8-10
• Budget 2014 : un budget bien voté malgré un contexte national difficile	8-9
• Le service d'alimentation en eau potable : un service rendu aux abonnés	10
Dossier ville de Carbonne : nos engagements, votre participation	11-15
• Rôle du conseil municipal	11
• Présentation de la nouvelle équipe au service de la ville et des Carbonnais	12-13
• Les commissions municipales	14-15
• Présentation des organismes extérieurs (établissements publics, structures intercommunales, associatives)	16-17
Éducation, Enfance et Jeunesse	18-19
• Nouveau groupe scolaire Guy-Hellé	18
• Groupe scolaire Henri-Chanfreau	19
Solidarité et action sociale	20
• Alzheimer ou apparentées : formation pour les aidants familiaux	20
• Rencontres d'automne	20
Cadre de vie	21-22
• La ville et le fleuve Garonne	21
• Thème floral 2014 : struc et textures	22
• Les pigeons dans la ville	22
Commémoration du centenaire de la guerre 14-18	23
Culture	24-25
• Cet automne, conte, musique et théâtre	24
• Abris et haltes...	25
Communication	25
• Abonnez-vous à la newsletter sur www.ville-carbonne.fr	25
Vie associative	26-27
• Les associations s'animent...	26
• Du nouveau à l'Office de Tourisme	27
• Fête de la musique	27
• Croix Rouge	27
• La JSC et ses champions	27
• Jumelage	27
• Carbonne Info Services	28

Bulletin d'informations municipales de Carbonne, n° 56 juillet 2014.

Édité par la mairie, 31390 Carbonne • Directeur de publication : Bernard Bros • Responsable de la rédaction : Denis Turrel avec le concours de la commission communication et de Sandrine Martin, directrice générale des services • Secrétariat de rédaction et prises de vues : service communication.



Pour contacter le Maire

contact@ville-carbonne.fr

Secrétariat : 05 61 87 80 03.

M. le Maire reçoit sur rendez-vous.

Tous ensemble pour votre ville

Le 23 mars 2014 les Carbonnais ont élu la nouvelle équipe municipale qui va gérer leur ville pendant 6 ans. Ils ont choisi les femmes et les hommes qu'ils estiment les plus capables d'assurer le meilleur développement de leur cité dans une période difficile de tensions économiques et sociales.

La liste «Ensemble pour Carbonne» que je conduisais a obtenu 23 sièges sur 29, la liste «Carbonne demain» 6 sièges.

Je remercie chaleureusement tous les électeurs, qui, par leur suffrage, nous ont largement accordé leur confiance.

Cette participation citoyenne est, pour les élus, indispensable à leur légitimité et au soutien de leur action. Pourtant 1 Carbonnais sur 3 n'a toutefois pas cru nécessaire de participer par son vote à la vie de sa commune. Cette abstention nous inquiète car elle traduit un repli sur soi, un désintérêt de la vie politique voire une méfiance. Or la démocratie commence au niveau du cadre de vie : la commune. A ce propos, notre engagement lors de la campagne électorale a été clair : faire évoluer la démocratie représentative où chacun peut être acteur de la vie de sa cité.

Comment peut se manifester cette démocratie participative ?

Elle commence par une information accessible et transparente (site internet, bulletin municipal) puis par une écoute et des débats lors des rencontres régulières élus-Carbonnais (réunions de quartier) que nous allons organiser. Une autre forme de démocratie participative est représentée par les commissions extra municipales : la commission du handicap et le conseil consultatif des aînés ont été reconduits et mis en place.

Les nouvelles commissions : le conseil des jeunes et conseil de la vie associative sont en voie de constitution. Enfin, creuset de la démocratie participative et incontournable partenaire de la municipalité, les 73 associations de Carbonne représentent un indispensable complément à l'action municipale offrant à tous, jeunes et anciens, un panel d'activités où chacun trouve plaisir et épanouissement.

Une partie de ce bulletin municipal est consacrée à l'organisation du nouveau conseil municipal qui vous permettra de mieux connaître son fonctionnement et d'identifier vos interlocuteurs pour les affaires de la cité.

La vie municipale a redémarré, sans répit, par le vote du budget qui vous est présenté : budget maîtrisé dans un contexte difficile et incertain en respectant les engagements (impôts locaux indexés sur le seul indice du coût de la vie). Les différents chantiers de la ville avancent : groupe scolaire Guy-Hellé, piscine, espace associatif, aménagements urbains, d'autres vont commencer : zone commerciale de Millet, station d'épuration, démontrant la nouvelle vitalité de Carbonne.

Bernard Bros, votre Maire.

éditorial

Groupe scolaire Guy-Hellé

Sécuriser et entretenir le patrimoine bâti

La commune gère un patrimoine de 32 bâtiments. Elle doit faire face aux évolutions réglementaires et répondre au mieux aux besoins des utilisateurs. Ainsi, tout au long de l'année, de « petits » travaux de rénovation sont entrepris soit par les services techniques de la mairie, soit par des entreprises spécialisées.

Dans le cadre du budget 2014, la commune continue ses efforts d'entretien du patrimoine avec des travaux de remise aux normes électriques et gaz dans plusieurs bâtiments. A cette occasion, nous recherchons bien sûr une amélioration des performances énergétiques.

Commencée il y a moins d'un an, la construction du groupe scolaire est bien avancée. Le planning initial était très serré puisqu'il ne permettait pas un retard de plus de trois semaines. Aussi des difficultés liées à la défaillance d'une entreprise et à des intempéries nous ont contraints à reporter la date d'ouverture à la rentrée des vacances de Noël, soit début janvier 2015.

Le gros œuvre est réalisé et les corps d'états secondaires ont pris le relais : cloisonnement, électricité, chauffage...

L'avancement des travaux d'isolation associés à la mise en place d'un parement en brique permet déjà de préfigurer le rendu final de l'ensemble.

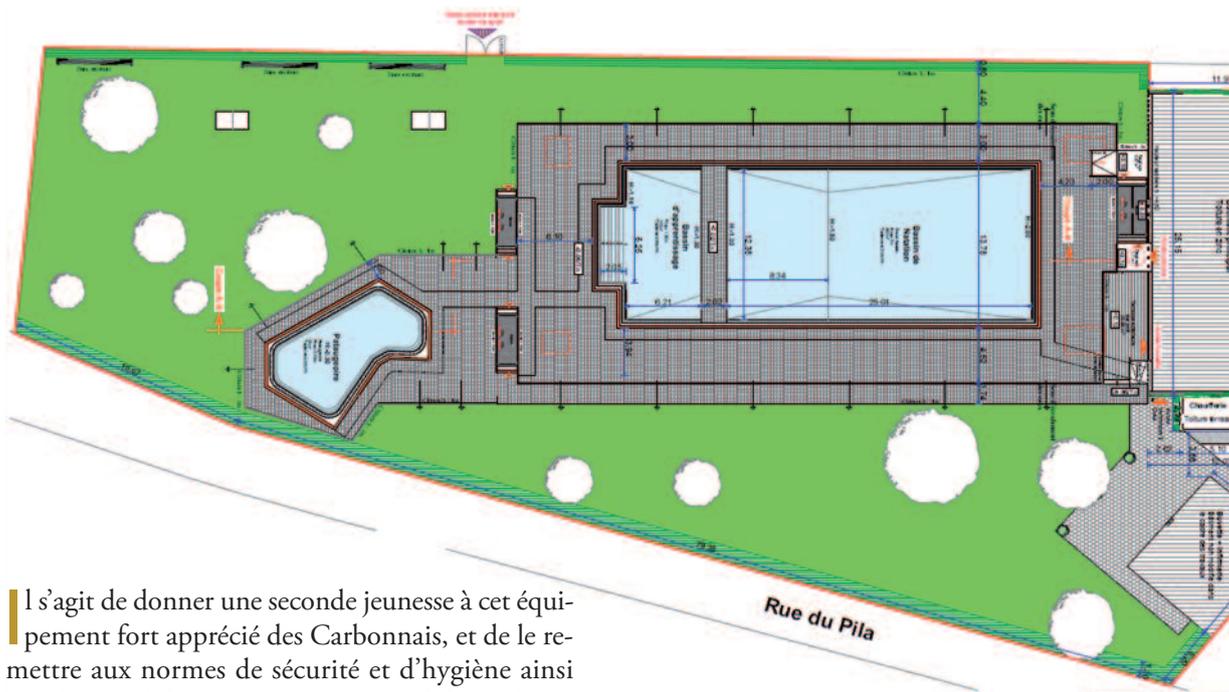
Tous les aménagements extérieurs qui accompagnent le bâtiment seront réalisés à l'automne.

Voici quelques photos prises lors de réunions de chantier.



Cathy Hoareau (directrice des services techniques) présente à M. le Maire, Bernard Bros et ses collègues élus l'avancement du chantier du groupe scolaire Guy-Hellé.

Rénovation de la piscine de Carbonne



Il s'agit de donner une seconde jeunesse à cet équipement fort apprécié des Carbonnais, et de le remettre aux normes de sécurité et d'hygiène ainsi que d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'une des demandes de la collectivité au maître d'œuvre du projet a été de pouvoir maintenir la piscine ouverte durant l'été 2015. Pour cela, les travaux ont été envisagés en deux temps.

Une première tranche sera réalisée entre l'automne 2014 et le printemps 2015, et portera sur la réno-

vation des bassins extérieurs et des plages, avec une reprise totale de tout le système de traitement de l'eau, des fonds de bassins et surtout un traitement automatisé de l'eau de la pataugeoire.

Une seconde tranche sera réalisée après l'été 2015, et portera sur la rénovation des vestiaires. ●

Nouveau local au service des associations

Les travaux d'aménagement de l'espace associatif situé au-dessus de l'Office de Tourisme sont terminés.



90 m² dédiés aux associations.

bâtiments

Vidéo-protection

La sécurité des Carbonnais est une des priorités de la municipalité avec la mise en place en novembre 2013 de 11 caméras.

A ce jour, 22 affaires ont fait l'objet de recherche d'images et 11 vidéos ont été transmises à la Gendarmerie dans le cadre d'enquêtes concernant des dégradations ou des vols.

Une extension du système est à l'étude.

Espace associatif municipal

32 ter, place de la République
à l'Office de Tourisme
31390 Carbonne
Tél. 06 88 74 01 31
ou 05 61 87 59 03.

Création de la voie Jean-Monnet

Cette nouvelle voie desservira le nouveau groupe scolaire Guy-Hellé.

Revêtement voirie

Dans le cadre de la programmation d'entretien des routes départementales, des travaux de rénovation de la chaussée seront réalisés en juillet RD 10K rue Vincent-Auriol et RD 37H dans la traversée du Lançon.

Les travaux d'aménagement de la voie Jean-Monnet sont réalisés, dans le cadre du pool routier, par la Communauté de Communes.

Cette voie de 7 mètres de large, bordée de trottoirs et de pistes cyclables, permettra un accès sécurisé au groupe scolaire.



Chantier de la future voie Jean-Monnet.

Faciliter et sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes

La commune continue son programme de sécurisation des itinéraires pour les piétons et cyclistes.

Ainsi, à l'automne 2014 démarrera une campagne de travaux de sécurisation des itinéraires piétons et cycles portant sur :

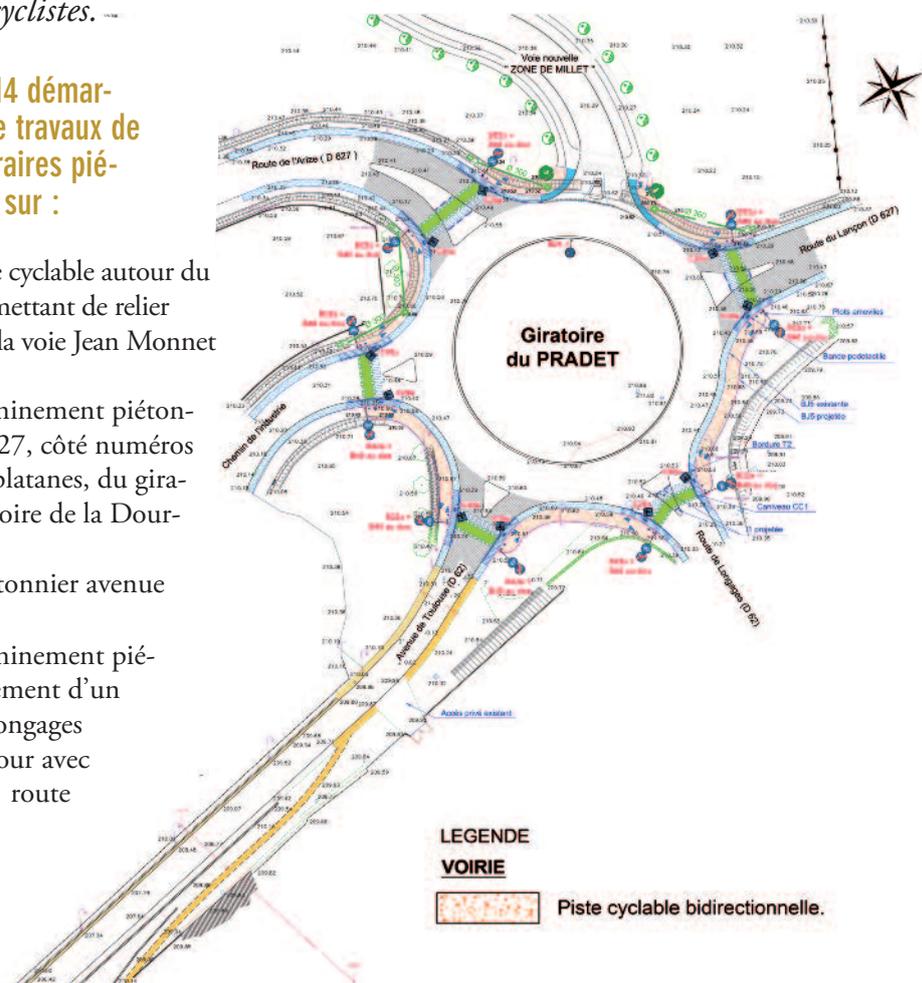
- La création d'une piste cyclable autour du giratoire du Pradet, permettant de relier l'avenue de Toulouse et la voie Jean Monnet (plan ci-contre).
- La création d'un cheminement piétonnier le long de la RD 627, côté numéros impairs, à l'arrière des platanes, du giratoire du Pradet au giratoire de la Dourdouille.
- La finalisation du piétonnier avenue Aristide Briand.
- La création d'un cheminement piétonnier en accompagnement d'un arrêt de bus route de Longages (RD 62) entre le carrefour avec la RD 10E et l'impasse route de Longages.



RD 627



Avenue Aristide Briand.



Le Plan Local d'Urbanisme... en mouvement

Les membres de la commission Urbanisme et Habitat se sont déjà réunis à 3 reprises pour évoquer l'aménagement de la commune et les projets de la municipalité à retranscrire dans le PLU.

Le PLU a été approuvé le 20 septembre 2011 et sert notamment de document de référence pour instruire les autorisations d'urbanisme.

Hors de tout projet d'aménagement, des échéances et des obligations réglementaires s'imposent d'office à la commune pour le faire évoluer :

1. une mise en compatibilité avec le SCOT*, document d'urbanisme supérieur au PLU, doit être initiée avant fin 2014.

2. Le PLU doit prendre en compte la loi Grenelle 2 (loi 12.07.2010) pour une valorisation environnementale du territoire de manière élargie.

3. La nouvelle loi ALUR du 24 mars 2014** a posé de nouvelles règles impactant directement et immédiatement le règlement du PLU.

Pour mener à bien cette évolution du PLU, deux procédures distinctes seront initiées en parallèle à partir de septembre 2014 :

- Une **modification dite « normale »** avec enquête publique portant sur la station d'épuration, l'aire d'accueil des gens du voyage et divers points du règlement à rectifier (délai de 8 mois).



- Une **révision générale** avec enquête publique et évaluation environnementale obligatoire sur tout le territoire de la commune (délai de 2 ans).

Vu l'ampleur du projet et sa technicité, la commune a sollicité l'aide de l'Agence Technique Départementale (ATD) pour être assistée et conseillée notamment pour l'appel d'offres lancé auprès de bureaux d'études et de manière plus générale sur l'ensemble des procédures liées au PLU.

Un comité de pilotage PLU sera composé pour associer outre les élus de la commission Urbanisme et Habitat des membres des autres commissions municipales. ●

Sécheresse

Mouvement de terrain lié à la sécheresse ayant porté atteinte à vos bâtiments
En cas de sinistre susceptible d'avoir été provoqué par un mouvement de terrain lié à la sécheresse, il convient de faire une déclaration à votre assureur et d'en informer par écrit la mairie en vue de demander l'éventuelle reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

(*) SCOT : Schéma de cohérence territoriale

(**) Loi ALUR : loi pour l'accès au logement et un urbanisme renoué.

Budget 2014 : un budget bien voté

Ce début de mandat coïncide avec une réduction historique des concours de l'Etat de 1.5 Milliards d'€uros ; concours qui baisseront à nouveau d'autant en 2015 et peut-être encore dans les années suivantes.

Le budget 2014 a donc été bâti dans un climat d'incertitude.

En effet en 2014 le budget de l'Etat est marqué par une réduction historique des concours de l'Etat de 1.5 Milliards d'€uros ; concours qui baisseront à nouveau d'autant en 2015 et peut-être encore dans les années suivantes.

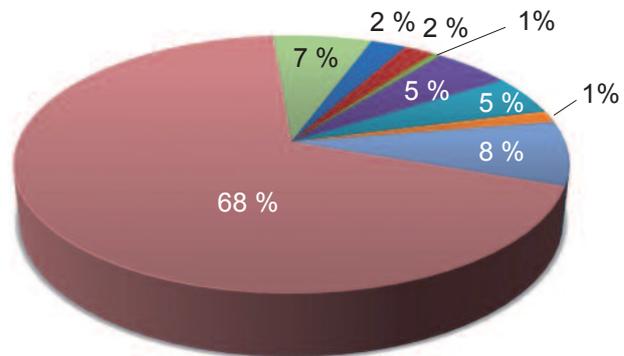
Des tensions sont donc à prévoir en matière de ressources de fonctionnement. C'est pour cela que nous maintenons nos efforts pour une gestion optimisée des dépenses afin de nous permettre encore en 2014 de dégager de l'autofinancement.

budget

INVESTISSEMENT

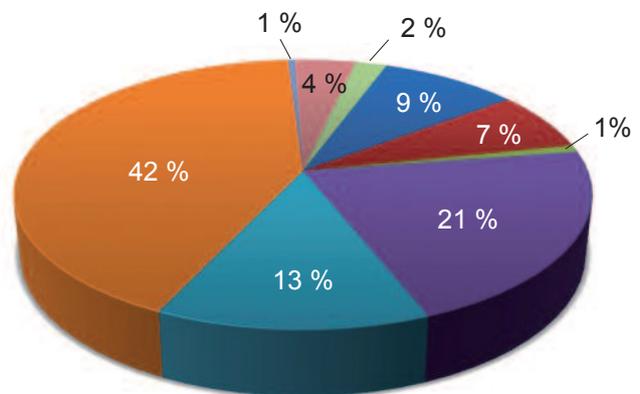
Dépenses d'investissement : 7 225 656 €

Les dépenses d'investissement 2014 sont largement dédiées à la construction du groupe scolaire Guy-Hellé.



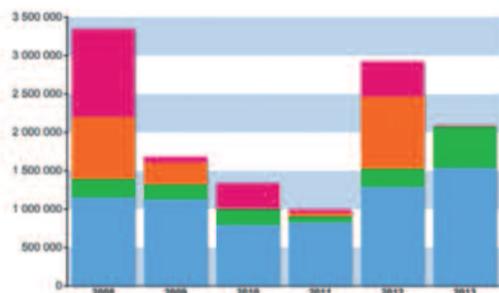
- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Immobilisation en cours
Travaux (construction groupe scolaire...) Opération pour compte de tiers
Travaux d'urbanisation sur voies départementales. Reprise de subventions et travaux en régie Opérations patrimoniales Subventions d'investissement | <ul style="list-style-type: none"> Remboursement d'emprunt
Remboursement du capital de la dette. Immobilisations incorporelles
Maîtrise d'oeuvre, études... Subventions d'équipement
Subventions versées aux pétitionnaires dans le cadre des opérations façades et vitrines commerciales. Immobilisations corporelles
Achat de matériel... |
|---|---|

Recettes d'investissement : 7 225 656 €



- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Emprunts Subventions d'investissement Dotations
FCTVA, taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement. Produits des cessions d'immobilisation | <ul style="list-style-type: none"> Excédent d'investissement Virement de la section de fonctionnement Opérations patrimoniales Amortissement des immobilisations Immobilisations incorporelles |
|--|---|

Répartition du financement de l'investissement



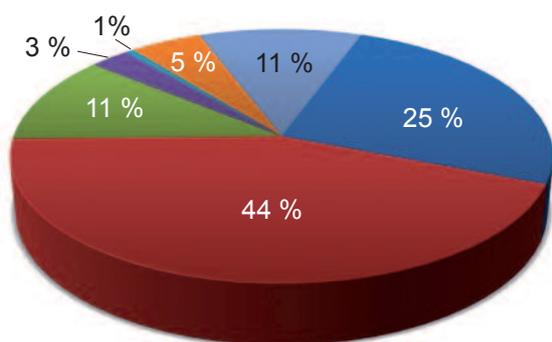
- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Ressources propres hors cessions. Suventions perçues. Emprunts. Produits des cessions d'immobilisations. |
|---|

malgré un contexte national difficile

malgré la réalisation de la crise des finances publiques.
 incertitude quant à l'évolution des dotations de l'Etat.

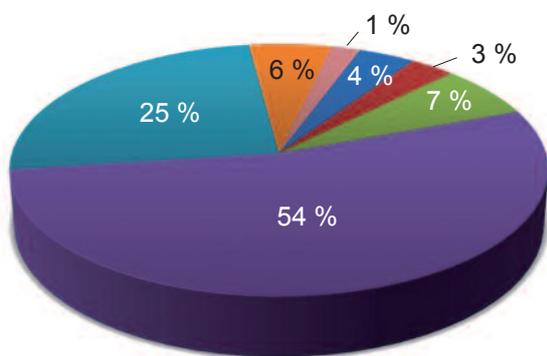
FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 5 838 665 €



- **Charges de personnel**
Agents des services techniques, administratifs, ...
- **Charges exceptionnelles**
Régularisations sur trop perçu, provisions.
- **Charges à caractère général**
Achats et services (électricité, gaz, eau, fournitures d'équipement et d'entretien, assurances, maintenance, transport des associations...).
- **Charges financières**
Intérêts des emprunts.
- **Virement à la section d'investissement**
Autofinancement destiné à la section d'investissement.
- **Autres charges de gestion courante**
Subventions aux associations, indemnité élus, participation au SDEHG (Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne), au SIAHA (Syndicat de l'Arize), créances irrécouvrables.
- **Amortissements**

Recettes de fonctionnement : 5 838 665 €



- **Impôts et taxes**
Taxe d'habitation, taxe foncière, cotisation foncière aux entreprises, taxe sur les surfaces commerciales, taxe sur la publicité extérieure...
- **Autres produits de gestion courante**
Loyers perçus
- **Produits exceptionnels**
- **Atténuation des charges**
Remboursement sur personnel mis à disposition, remboursement sur assurance du personnel
- **Dotations et participations**
Dotation générale de fonctionnement (DGF), dotation de solidarité rurale, compensations de l'Etat, taxe sur les droits de mutation
- **Travaux en régie et reprise de subvention**
- **Produits des services**

En bref

Nouveaux horaires de la Trésorerie du Volvestre

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
 Vendredi : fermeture au public.

Adresse :

12, place Jules Ferry,
 31390 Carbonne.
 Tél. 05 61 87 84 99.

Nouveaux horaires du bureau de Poste

Jusqu'au 16 août le bureau de Poste sera ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30. Le samedi de 9 h à 12 h. A compter du 18 août, le bureau rouvrira aux horaires habituels.

Adresse :

12, rue Gambetta,
 31390 Carbonne.
 Tél. 36 31.

budget

Le service d'alimentation en eau potable : un service rendu aux abonnés

La collectivité reste attachée à une gestion directe de son service de distribution d'eau potable afin de conserver une autorité totale sur l'exécution du service et favoriser ainsi une relation de proximité avec l'utilisateur.



La législation européenne encadre strictement la politique de l'eau ; ainsi la politique française de l'eau s'est construite autour de 3 lois dont la loi sur l'eau du 3 janvier 1982 et la loi dite loi LEMA du 30 décembre 2006.

Gestion et financement du service d'eau potable

Le service d'eau potable carbonnais est géré en régie ; ce service a pour objet de distribuer une eau potable à l'abonné. **Il s'agit d'un service public industriel et commercial, ce qui implique :**

- un budget séparé pour le service,
- un budget du service équilibré en recettes et en dépenses,
- le montant de la redevance payée par l'utilisateur doit être la contrepartie du service rendu,
- la tarification doit respecter le principe d'égalité des usagers.

Le budget de fonctionnement du service d'alimentation de Carbone s'élève à 778 449 €.

Les recettes issues de la vente d'eau aux usagers permettent de cumuler un autofinancement qui nous permettra d'investir sur le renforcement des réseaux dans les années à venir.

Le budget d'investissement du service d'alimentation en eau potable s'élève à 1 545 095 €

Composantes du prix de l'eau

Concernant l'eau potable, la facture se compose :

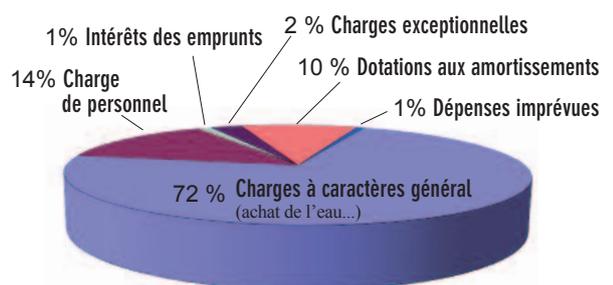
- d'une part fixe indépendante de la consommation qui correspond à l'abonnement
- d'une part variable proportionnelle à la consommation réelle ou estimée
- des redevances versées à l'agence de l'eau suite à l'adhésion à la compétence production de l'eau potable auprès du SMDEA 09. Une réflexion sur la mise à jour des redevances sera menée.

Cette facturation est affectée en recettes de fonctionnement.

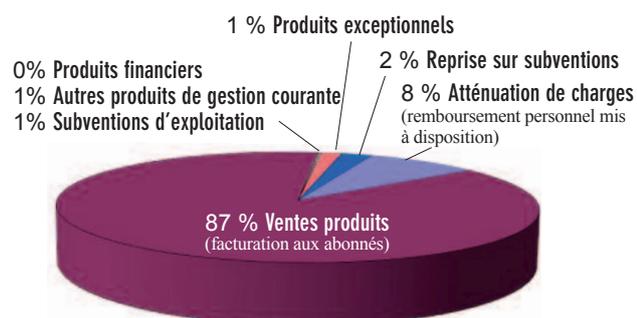
Les services d'eau et d'assainissement rentrent dans ce cycle de l'eau. A Carbone 3 entités différentes assurent une partie de ce cycle.

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 778 449 €



Recettes de fonctionnement : 778 449 €



Ville de Carbonne : nos engagements, votre participation

Le conseil municipal est une assemblée instituée par la loi du 5 avril 1884 dite loi municipale. La ville de Carbonne est représentée par un conseil municipal composé de 29 élus. 23 sièges obtenus par la liste « Ensemble pour Carbonne » et 6 sièges pour la liste « Carbonne demain ». Le 28 mars 2014, le nouveau conseil municipal a élu Bernard Bros, maire de Carbonne.

Rôle du conseil municipal



28 mars 2014, 1^{er} conseil municipal - élection du maire.

Le conseil municipal représente les habitants de la commune. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler « par ses délibérations les affaires de la commune ». Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Il intervient sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour décider des travaux, gérer le patrimoine communal, pour créer ou sup-

primer des services publics municipaux. Il a également vocation à vous donner un cadre de vie agréable, à vous proposer un accès à la culture, aux activités sportives et à vous informer.

Le conseil exerce ses compétences en adoptant des « délibérations ». Ce terme désigne ici les mesures volontaires. **A Carbonne, le conseil municipal se réunit tous les troisièmes mardis du mois (sauf exception) à 21 h à la mairie. La séance est ouverte au public.**

Résultats des élections municipales 2014

Inscrits : 4073
Votants : 2594 (64 %)
Nuls : 170
Exprimés : 2424
Procurations : 69
Abstentions : 36 %

Suffrages pour la liste
« Ensemble pour
Carbonne » conduite par
Bernard Bros :
1374 (56,68 %).

Suffrages pour la liste
« Carbonne demain »
conduite par Robert
Michel : 1050 (43,32 %).

dossier

Présentation de la nouvelle équipe au service de la ville et des Carbonnais

Le Maire



Bernard Bros, Maire

Représentant l'Etat dans la commune, il est à ce titre, officier d'état civil, officier de police judiciaire et chargé de missions déléguées par l'Etat :

- il gère les services administratifs (état-civil, listes électorales ...),
- il fait exécuter les lois, règlements et décisions transmis par le préfecture,
- il veille, en accord avec le Préfet, à la bonne marche de la police municipale qui a pour mission de faire respecter les arrêtés pris par le Maire (stationnement, circulation ...), la police nationale étant chargée du maintien de la sécurité publique,
- enfin, il est responsable de la sécurité civile (centre de secours, sapeurs-pompiers).

Le Maire est aussi chef de l'administration communale.

Contacteur un élu

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous. Vous pouvez les contacter par courriel directement sur le site de la ville de Carbonne www.ville-carbonne.fr rubrique votre mairie --> vos élus ou par téléphone au 05 61 87 80 03.

Les adjoints

Les adjoints sont chargés d'assumer des fonctions que le Maire leur confie, et éventuellement de suppléer le Maire en cas d'empêchement (dans l'ordre de nomination). Ils exercent leurs responsabilités dans

les commissions : finances, urbanisme, travaux, génie civil, éducation, enfance et jeunesse, solidarité, action sociale, cadre de vie, développement commercial, culture, sports, loisirs, communication...



Denis Turrel, 1^{er} adjoint

Chargé de l'urbanisme, de l'habitat et de la communication.



Francine Bouffartigue, 2^e adjointe

Chargée des bâtiments communaux et du génie urbain.



Mireille Grandet, 3^e adjointe

Chargée de la solidarité et de l'action sociale.



Jean Cot, 4^e adjoint

Chargé des finances et du développement industriel.



Marie-Caroline Tempesta, 5^e adjointe

Chargée de l'éducation, l'enfance et la jeunesse.



Michel Vignes 6^e adjoint

Chargé du personnel municipal, de la sécurité publique et du développement commercial.



Josiane Libérati-Montané, 7^e adjointe

Chargée de l'environnement et du cadre de vie.



Ali Benarfa, 8^e adjoint

Chargé de la culture, du sport et des loisirs.

Les conseillers municipaux



Madeleine Libret-Lautard



Michel Doret



Nelly Guihur



Olivier Pons



Michèle Lautré



Bernard Chêne



Anne-Marie Grégoire



Stéphane Le Brun



Catherine Hibert



Bernard Ayçaguer



Anne Pomet,



Bernard Barrau



Sophie Renard



Bastien Hô



Robert Michel



Sandrine Miquel-Tahar



Elias Tayiar



Marie-Laure Guillemain



Jean-Luc Durand



Barbara Fabre



Les commissions municipales

A Carbonne, 12 commissions municipales sont composées de membres du conseil municipal et présidées par un adjoint. Elles permettent d'élaborer des projets, de préparer les dossiers qui seront soumis à l'approbation du conseil municipal. Les commissions ne sont pas publiques mais à la demande de leur président, si nécessaire, elles peuvent entendre des personnes qualifiées. La création des différentes commissions présentées ci-dessous relève d'une délibération du conseil municipal du 8 avril 2014.

Commission des finances

Rôle : Étudier les incidences financières et fiscales de l'ensemble des projets municipaux. Elaborer le budget en tenant compte des projets de budget de chaque commission. Préparer le débat d'orientation budgétaire au vu des dispositions nationales, calculer le prix de revient des services municipaux et proposer des tarifs. Effectuer le suivi de l'exécution des budgets de façon régulière.

Président : Jean Cot.

Membres : Jean-Luc Durand, Anne-Marie Grégoire, Stéphane Le Brun, Madeleine Libret-Lautard, Robert Michel.

Commission urbanisme et habitat

Rôle : Concevoir et mettre en œuvre la politique de développement urbain et de l'habitat. Elaborer le Plan Local d'Urbanisme (PLU). La commission donne son avis sur les projets d'aménagement. Elle effectue la nomination des rues, élabore le plan de circulation routière et participe à la conception du Plan de Prévention des Risques.

Président : Denis Turrel.

Membres : Bernard Ayaçguer, Michel Doret, Jean-Luc Durand, Bastien Hô, Robert Michel, Olivier Pons, Sophie Renard.

Commission éducation, enfance et jeunesse

Rôle : Assurer la prise en charge des relations entre la municipalité et les écoles tout en restant à l'écoute des associations de parents d'élèves. Suivre le fonctionnement du restaurant scolaire (prix des repas, équilibre alimentaire...) et gérer le contrat Enfance et Jeunesse (A.L.A.E., A.L.S.H., A.L.A.C.). Inscire la ville dans un projet éducatif territorial (PEDT). Organiser l'ouverture du nouveau groupe scolaire Guy-Hellé.

Présidente : Marie-Caroline Tempesta.

Membres : Bernard Chêne, Nelly Guihur, Michèle Lautré, Sandrine Miquel-Tahar, Anne Pomet, Olivier Pons.

Commission bâtiments communaux et génie urbain

Rôle : Gérer et organiser les travaux de construction et d'extension des infrastructures et bâtiments publics, ainsi que l'entretien du patrimoine communal (bâtiments, voirie, réseaux divers...).

Présidente : Francine Bouffartigue.

Membres : Bernard Barrau, Michel Doret, Nelly Guihur.

Commission culture, sports et loisirs

Rôle : Mettre en œuvre la politique culturelle de la commune (fonctionnement et développement de la médiathèque, programmation culturelle) et soutenir les associations à vocation culturelle. Assurer la gestion de l'utilisation des équipements municipaux (piscine, gymnase, terrains de sports, ...). Accompagner les associations sur la thématique de la culture, du sport et des loisirs (mise à disposition de locaux, aide technique des services municipaux...). Examiner les projets d'investissement en équipements sportifs, culturels et de loisirs.

Président : Ali Benarfa.

Membres : Bernard Chêne, Catherine Hibert, Bastien Hô, Michèle Lautré, Stéphane Le Brun, Sandrine Miquel-Tahar, Anne Pomet, Sophie Renard.



Commission du personnel municipal et de la sécurité publique

Rôle : Gérer l'ensemble du personnel municipal (recrutement, titularisation, avancement de grade...).

Prendre en charge les questions de sécurité publique (police municipale, sécurité routière...).

Suivre les travaux du Comité Technique Paritaire.

Président : Michel Vignes.

Membres : Bernard Ayçaguer, Michel Doret, Barbara Fabre, Anne-Marie Grégoire, Michèle Lautré, Madeleine Libret-Lautard, Elias Tayiar.

Commission solidarité et action sociale

Rôle : Soutenir et renforcer l'action sociale en travaillant avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.). Créé il y a plus de 30 ans, il répond aux différentes demandes des familles. Développer les moyens de concertation et d'écoute (observatoire social, conseil consultatif des aînés, commission extra-municipale du handicap). Soutenir les associations à vocation caritative ou humanitaire.

Présidente : Mireille Grandet.

Membres : Bernard Chêne, Anne-Marie Grégoire, Catherine Hibert, Madeleine Libret-Lautard.

Commission développement commercial

Rôle : Accompagner, soutenir, renforcer et promouvoir le commerce et l'artisanat local. Aider les porteurs de projets. Suivre les dossiers d'accessibilité des petits commerces.

Président : Michel Vignes.

Membres : Bernard Ayçaguer, Bernard Barrau, Jean-Luc Durand, Marie-Laure Guillemain, Michèle Lautré, Josiane Libérati Montané.

Commission environnement et cadre de vie

Rôle : Assurer la gestion des espaces verts (fleurissement, aménagement paysager) et gestion de la propreté de la ville (nettoyage de la voirie, WC publics, bornes d'hygiène canine, lutte contre les pigeons...). Mise en œuvre et suivi des dossiers de l'opération façades et vitrines commerciales avec l'architecte conseil. Examiner les projets d'installation de mobilier urbain. Participer au concours « villes et villages fleuris », création et animation du concours local des maisons fleuris.

Présidente : Josiane Libérati.

Membres : Jean-Luc Durand, Anne-Marie Grégoire, Bastien Hô, Michèle Lautré, Robert Michel.

Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.)

Rôle : La Commission d'Appel d'Offres est l'instance de droit commun pour attribuer les marchés. Elle choisit l'offre qui se révèle être économiquement la plus avantageuse au regard des critères préalablement définis par l'acheteur public. Elle intervient notamment pour la validation des candidatures, l'ouverture des plis et l'attribution des marchés en appel d'offre ou des marchés passés selon la procédure négociée et selon la procédure de dialogue compétitif. Elle donne obligatoirement un avis sur les avenants augmentant de 5% le montant initial des marchés qui lui sont soumis.

Président : Bernard Bros.

Membres titulaires : Bernard Barrau, Francine Bouffartigue, Jean Cot, Michel Doret, Robert Michel.

Membres suppléants : Ali Benarfa, Mireille Grandet, Nelly Guihur, Elias Tayiar, Denis Turrel.

Commission communication

Rôle : Mettre en œuvre, soutenir et développer la communication interne et externe (afficheur électronique, site internet, bulletin municipal semestriel « Info 107 », bulletin interne, information aux administrés...).

Président : Denis Turrel.

Membres : Bernard Ayçaguer, Barbara Fabre, Nelly Guihur, Marie-Laure Guillemain, Bastien Hô, Olivier Pons, Sophie Renard.

Présentation des organismes extérieurs (établissements publics, structures

Afin d'assurer la continuité de l'action publique, les élus, sur nomination du conseil municipal siègent dans différents organismes extérieurs.

Établissements publics

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le C.C.A.S. est un Établissement Public Administratif (E.P.A.) qui anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (CAF, MSA, associations, ...).

Le C.C.A.S. est dirigé par un conseil d'administration qui dispose d'une compétence générale de gestion. Ce dernier est composé de six conseillers municipaux et six personnalités extérieures (représentants d'Emmaüs, de l'amicale des aînés, de Tremplin, d'AFIDEL, de la MJC, de la FNATH et de l'Union Départementale aux Affaires Familiales).

Président : Bernard Bros.

Vice-présidente : Mireille Grandet.

Membres délégués : Jean Cot, Jean-Luc Durand, Anne-Marie Grégoire, Catherine Hibert, Madeleine Libret-Lautard.

Régie des transports

Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (E.P.I.C.), la régie des transports propose tous types de transports : scolaires (80% de son activité), personnalisés et occasionnels. Son conseil d'administration compte six membres du conseil municipal et cinq personnalités extérieures.

Président : Michel Vignes.

Membres délégués : Ali Benarfa, Nelly Guihur, Madeleine Libret-Lautard, Olivier Pons, Marie-Caroline Tempesta.

Maison de retraite Jallier

La maison de retraite Jallier est un Établissement d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes (E.H.P.A.D.).

Trois élus municipaux siègent à son conseil d'administration composé par ailleurs de personnalités extérieures (représentants des résidents, médecin d'établissement, membre du personnel, représentant du Conseil Général, de l'Agence Régionale de la Santé, de la Direction de la Solidarité Départementale, de la trésorerie générale, ...)

Le conseil d'administration arrête la politique générale de l'établissement (budget, projet d'établissement, organisation globale, ...) après avis du Comité Technique d'Établissement et du Conseil de la Vie Sociale.

Membres délégués : Michèle Lautré, Josiane Libérati Montané, Elias Tayiar.

Structures intercommunales

Communauté de communes du Volvestre



Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant 28 communes : Bax, Bois-de-la-Pierre, Canens, Carbonne, Castagnac, Gensac-sur-Garonne, Goutevernisse, Gouzens, Lacaugne, Lafitte Vigordane, Lahitère, Lapeyrère, Latour, Latrape, Lavelanet de Comminges, Mailholas, Marquefave, Massabrac, Montaut, Montbrun-Bocage, Montesquieu-V^{re}, Montgazin, Peyssies, Rieux-V^{re}, S^t-Christaud, S^t-Julien-sur-Garonne, S^t-Sulpice-sur-Lèze, Salles-sur-Garonne.

Ce qui représente 21 095 habitants.

La communauté de communes du Volvestre gère différents domaines de compétences tels que :

- Le développement économique, à travers notamment la gestion de la zone d'activités Activestres et d'un Hôtel d'Entreprises, le soutien aux porteurs de projets et la politique en matière de tourisme
- L'habitat et le cadre de vie : la Communauté a élaboré un Programme Local de l'Habitat (PLH) et met en œuvre une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) sur le territoire.
- La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés.
- La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie communale (la commune restant propriétaire de la voirie communale).
- Les actions en faveur de la petite enfance (création et gestion de crèches et d'un relais d'assistantes maternelles).

Le conseil communautaire est composé de 60 conseillers communautaires titulaires et de 15 suppléants qui représentent les 28 communes membres. Seules les communes ne disposant que d'un siège au conseil communautaire ont également un conseiller suppléant.

Président : Patrick Lemasle.

15 vices-présidents : Denis Turrel Ressources Humaines ; Michel Audoubert Tourisme ; Henri Dejean Petite enfance ; Marie-Caroline Tempesta Prospective ; Pascale Mesbah-Lourde Aménagement de l'espace ; Jean-Louis Gay Développement économique ; Colette Suzanne Travaux et patrimoine communautaire ; Françoise Dedieu Casties Economie sociale et solidaire, énergies renouvelables ; Maurice Galy Voirie ; Daniel Gryzca Collecte et traitement des déchets ; Karine Brun Agenda 21 ; Jean-Louis Halioua Habitat ; Anne-Marie Naya Communication et systèmes d'information ; Patrick Lefebvre Commande publique ; Jean Cot Finances.

Élus communautaires de Carbonne : Bernard Bros, Denis Turrel, Mireille Grandet, Jean Cot, Marie-Caroline Tempesta, Michel Vignes, Nelly Guihur, Madeleine Libret-Lautard, Robert Michel, Sandrine Miquel-Tahar.

Tél. 05 61 90 80 70. Site : www.cc-volvestre.fr

intercommunales, associatives)

Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (S.D.E.H.G.)

Le SDEHG est le partenaire de la commune en matière de réseau de distribution publique d'électricité et d'éclairage public (études, travaux, cartographie en ligne du réseau). Il a en charge l'organisation et le contrôle du service public de distribution d'électricité. Il assure une mission de conseil en matière de maîtrise des consommations d'électricité.

Délégués titulaires : Francine Bouffartigue, Jean Cot.

Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne (S.M.E.A. 31 ou RESEAU 31)

La commune de Carbonne a transféré la compétence de l'assainissement au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne. A ce titre, le S.M.E.A. 31 assure la gestion de la station d'épuration et du réseau d'assainissement collectif. Il porte le projet de la future station d'épuration en qualité de maître d'ouvrage. Il est aussi le maître d'ouvrage de l'extension du réseau d'assainissement collectif, sur demande de la commune.

En matière d'assainissement non collectif, Réseau 31 assure le contrôle de conformité des dispositifs et donne les avis nécessaires sur les demandes d'autorisation d'urbanisme.

En matière d'eau potable, la commune lui a confié le stockage (la gestion du château d'eau), et le transport de l'eau (conduite de l'usine d'eau jusqu'au château d'eau).

Délégués titulaires : Francine Bouffartigue, Bernard Bros, Michel Doret.

Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège (S.M.D.E.A. 09)

Il exploite l'unité de production d'eau potable et se charge de la gestion de l'eau dans les coteaux.

Délégués titulaires : Francine Bouffartigue, Jean Cot.

Délégués : Michel Doret, Nelly Guihur, Bastien Hô.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de l'Arize (S.I.A.H.A.)

Il a pour mission la maîtrise d'ouvrage de tous les aménagements hydrauliques à prévoir sur le cours d'eau de l'Arize tels les travaux de restauration de la rivière, les aménagements de passes à poissons, la protection des berges en zones habitées. Le comité est formé de représentants des communes de Carbonne, Rieux et Montesquieu.

Délégués titulaires : Bernard Barrau, Jean Cot, Josiane Libérati Montané.

Délégués : Bernard Ayçaguer, Nelly Guihur, Bastien Hô.

Pays du Sud Toulousain

Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) ayant un périmètre de 99 communes regroupées en 7 communautés de communes (soit 91 774 habitants).



Orientations :

- Elaboration et mise en oeuvre du Schéma de Cohérence Territoriale Sud Toulousain (SCOT).
- Contractualisation avec l'Etat, la Région et le Département au titre des politiques territoriales.
- Accompagnement des collectivités locales dans leur démarche de développement durable.
- Information du public sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables... via l'Espace Info Energie.
- Développement culturel et touristique du pays.

Président : Gérard Roujas.

Commissions : Culture et lien social / Habitat, transition énergétique et écologique / Equipements structurants, transport et mobilité / Développement économique et rural.

Tél. 05 61 87 91 16. Site : www.payssudtoulousain.fr

Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage (S.M.A.G.V. Maneo)

Le Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage en Haute-Garonne (SMAGV 31 - Maneo) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui a pour objectif de permettre aux 107 communes adhérentes (980 000 h) de concevoir et de gérer en commun des équipements d'accueil et d'habitat adaptés aux besoins des Gens du voyage dans le département de la Haute-Garonne.

Membres titulaires : Bernard Bros, Anne-Marie Grégoire.

Membres suppléants : Nelly Guihur, Josiane Libérati Montané.

Structures associatives

Office Municipal de Tourisme et Syndicat d'Initiative (O.M.T.S.I.)

L'O.M.T.S.I. est une association loi 1901 affiliée à l'Union Départementale de la Haute-Garonne et à la Fédération Régionale de Midi-Pyrénées. Il assure des missions d'accueil et d'information à caractère touristique et culturel ainsi que des actions en faveur de la promotion et de l'animation de la ville. Il est géré par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de personnes extérieures.

Président : Olivier Pons.

Membres délégués : Bernard Ayçaguer, Ali Benarfa, Bernard Bros, Mireille Grandet, Nelly Guihur, Michèle Lautré, Anne Pomet, Sophie Renard, Denis Turrel, Michel Vignes.

Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées (S.I.T.P.A.)

L'adhésion de la commune au S.I.T.P.A. permet à l'ensemble des personnes de plus de 65 ans de voyager à moindre coût ou gratuitement en Haute-Garonne (train et bus).

Délégué : Mireille Grandet.

Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (S.M.E.P.E.)

Le S.M.P.E. réunit le Conseil Général, 265 communes volontaires du département, des associations de protection de l'Environnement et divers organismes et institutions compétents en Environnement et en Education. A travers ses actions, ce syndicat vise à favoriser l'information et la concertation des collectivités. Il participe à la sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable auprès des jeunes.

Délégué titulaire : Bastien Hô.

Déléguée suppléante : Nelly Guihur.

Conseil municipal des jeunes : appel à candidature

La commission Education, Enfance et Jeunesse souhaite mettre en place, dès la rentrée prochaine, un Conseil municipal des jeunes.

Toutes les personnes adultes intéressées pour accompagner et encadrer cette démarche sont invitées à se manifester auprès de la mairie ou sur le site internet www.ville-carbonne.fr par le formulaire contact.

Nouveau groupe scolaire Guy-Hellé

Le planning de construction initial de la nouvelle école permettait dans le cadre d'un calendrier extrêmement serré d'envisager une ouverture dès la rentrée scolaire en septembre 2014. Les intempéries et la défaillance d'une entreprise ont retardé le chantier. Compte tenu de ces éléments et afin de préparer l'ouverture de cette école dans les meilleures conditions pour les enfants, les enseignants et les parents, en accord avec l'inspection académique et le Conseil Général, nous avons décidé d'ouvrir le groupe scolaire en janvier 2015.

Cependant les deux groupes scolaires sont administrativement créés, les directeurs et les enseignants sont également nommés. Philippe Gay et Diane Zimmermann restent respectivement directeurs des écoles élémentaire et maternelle du groupe scolaire Henri-Chanfreau. Jean-Michel Beaumale actuellement enseignant à Carbonne est nommé directeur du groupe scolaire Guy-Hellé.

Nouvelle carte scolaire à la rentrée 2014/2015

La construction d'une deuxième école implique l'élaboration d'une carte scolaire qui permet de répartir les élèves dans chacun des établissements scolaires. Le critère choisi par la municipalité a été le domicile des enfants.

Cette carte scolaire est le fruit d'un travail concerté avec l'inspecteur d'académie et les services du Conseil Général. Depuis janvier 2014, il a été nécessaire de faire évoluer cette carte scolaire afin de répartir équitablement les effectifs dans les deux groupes scolaires ; aussi la délimitation prévue autour de la voie ferrée a légèrement évolué.



Autour de Marie-Caroline Tempesta (adjointe au maire en charge de l'éducation, l'enfance et la jeunesse) les directeurs des écoles de Carbonne. De g. à d. : Diane Zimmermann, Philippe Gay, Marie-Caroline Tempesta et Jean-Michel Beaumale.



Aux côtés de Jean-Michel Beaumale, directeur, l'ensemble de l'équipe enseignante affectée au groupe scolaire Guy-Hellé.



Cathy Hoareau, directrice des services techniques présente la nouvelle construction aux enseignants, élus et parents d'élèves.



Alzheimer ou apparentées : formation pour les aidants familiaux

Conseil consultatif des aînés

Une réflexion est menée par les membres du conseil concernant les projets 2014-2015 sur la prévention santé, les activités intergénérationnelles, l'habitats des seniors et les séjours vacances...

La maladie d'alzheimer et les maladies apparentées sont des maladies neurodégénératives dont le développement est long et insidieux. La famille est ainsi confrontée à l'accompagnement de son proche à domicile pendant de nombreuses années.

Un cycle de formation de 5 séances pour les aidants familiaux s'est déroulé à Carbonne et a été dispensé par France Alzheimer 31. Cette formation a été initiée, mise en place par la Mairie et impulsée par le conseil consultatif des aînés.

12 personnes issues du Volvestre et alentours y ont participé. Les séances étaient animées par le docteur Evelyne Laval et Sophie Auria psychologue. Cette formation est axée sur l'accompagnement des personnes dans les actes



Juin 2013, lors d'une séance de formation pour les aidants familiaux. A la tribune de g. à dr. Mireille Grandet adjointe au maire, Evelyne Laval médecin, Sophie Auria psychologue.

de la vie quotidienne, sur les divers aspects de la relation entre l'aidant familial et son proche et sur les différentes aides possibles (matérielle et humaine).

Il résulte de cette expérience une demande forte des participants de pouvoir continuer à se rencontrer pour échanger et rompre l'isolement. Une rencontre mensuelle pourrait être envisagée, Mireille Grandet adjointe au maire en charge de l'action sociale et de la solidarité étudie avec son équipe et France Alzheimer cette demande.

Rencontres d'automne

Le Centre Communal d'Action Sociale invite toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, résidant à Carbonne, à la 7^e édition des « Rencontres d'Automne » mercredi 15 octobre 2014 à partir de 14 heures.

Après le programme, projection de courts métrages suivi du goûter-spectacle intergénérationnel avec les enfants de la MJC, qui chaque année ont en charge la décoration de la salle des fêtes.

Cet après-midi de rencontres se terminera par des danses de salon.

Inscription au bureau du CCAS auprès de Céline Milan ou Catherine Antalova ou par téléphone au 05 61 87 80 03 avant le 8 octobre 2014.

Malade la nuit, le week-end ou un jour férié ?

Avant de vous déplacer téléphonez **3966** allo docteur

A partir de 20h et toutes les nuits, week-ends et jours fériés, un médecin vous écoute, pour apporter une réponse médicale adaptée à votre besoin : un conseil médical, un rendez-vous avec un médecin de garde, ou l'orientation vers un service d'urgences.

Si une vie est en danger, aucune hésitation : contactez tout de suite le **15** (SAMU)

En Midi-Pyrénées, il y a toujours un médecin à votre écoute. C'est ça la permanence des soins.

ars
URPS
Midi-Pyrénées



Collectes du Sang

- Lundi 11 août 2014
 - Lundi 24 novembre 2014
- de 10 h à 13 h
et de 15 h à 19 h
à la mairie, salle
du conseil municipal.
Site : www.donusang.net
N° vert : 0 800 972 100

La ville et le fleuve Garonne

L'histoire humaine et économique de notre ville est liée étroitement au fleuve. Depuis les premières habitations construites au quartier du bout du pont, avec leurs petits métiers, casseurs de cailloux, pêcheurs de fleuve, concasseurs au pila, manufactures de draps du quartier de La Terrasse, construction de l'usine, du barrage hydroélectrique le fleuve s'est toujours imposé dans une partie de la vie économique de notre ville.

Si les riverains de Garonne ont su en retirer quelques avantages, ils subissent ses turbulences et ont toujours cherché à s'en protéger.

De grands travaux ont été réalisés pour protéger des quartiers, mur en gabions, enrochements, travaux au grand port. Même si la construction du barrage de Mancies a eu des retombées économiques positives il y a eu des préjudices sur la faune, la flore, autour du lac et sur les rives en aval. De plus, les grandes crues de juin 2013 ont causé des dégâts.

Afin de consolider et de fédérer toutes les volontés des collectivités par un plan d'actions pour la gestion du lit, des berges et des espaces riverains, un syndicat a été créé en 1983, le SMEAG. La ville de Carbone est inscrite dans cette dynamique.

Un diagnostic du territoire a déjà été réalisé avec l'élaboration d'un programme global en partenariat avec l'Etat, l'agence Adour Garonne, le Conseil Général, le Conseil Régional et l'EDF (opérations ponctuelles) ce qui nous permettra d'obtenir des subventions sur les actions à réaliser. Le conseil municipal a désigné le SIVOM de Rieux comme maître d'ouvrage pour le suivi des opérations et a adopté une décision de principe pour le recrutement d'un animateur de rivière qui aura aussi un rôle gestionnaire et d'accompagnement dans nos projets. Ce poste est financé à 60 % par l'agence Adour Garonne, le reste à la charge des communes adhérentes en fonction des kilomètres de rives et de leur potentiel fiscal.

Ce support gestionnaire et administratif devrait nous permettre de traiter les dossiers concernant des problématiques dues aux crues de juin 2013. L'étude sur le traitement des herbiers et le désenvasement de la retenue de Mancies devrait intervenir en 2015.



**ESPACE INFO ENERGIE
PAYS SUD TOULOUSAIN**

INFO → ÉNERGIE
en MIDI-PYRENEES

05 61 97 34 20

infoenergie-sudtoulousain@orange.fr
Permanences à Carbone, Auterive, Rieumes, Cazères.

Un réseau de spécialistes au service des particuliers pour des conseils gratuits, neutres et indépendants sur les économies d'énergie.

Economie d'énergie

Aides financières

Energies renouvelables

Rénovation

RT 2012

PAYS DU SUD TOULOUSAIN
68 rue de l'Eglise - BP17
31390 CARBONNE

www.paysdutoulousain.fr

Cadre de vie

Ramassage des encombrants

Vendredi 24 octobre 2014.
Inscription préalable auprès des services techniques de la Communauté de Communes au plus tard mercredi 22 octobre.
Tél. 05 61 80 80 70 (choix n°2).

Rattrapage des jours fériés de collecte

Vendredi 15 août rattrapé :
Bac gris : jeudi 14 août pour le secteur ville basse, camping et vieux port.
Bac jaune : mercredi 13 août pour le secteur Terrasse, rue des Chênes, Laspeyrière, Lamartine, Pierre Marty et la Gare.



6^e édition du concours local des maisons fleuries

Cette année 27 Carbonnaises et Carbonnais se sont inscrits pour prendre part à la 6^e édition du concours des maisons fleuries initié en 2009 par la commission cadre de vie. Les résultats vous seront communiqués dans le prochain numéro d'Info 107.

RAPPEL des règles de civisme



L'émission de bruits peut constituer une nuisance forte pour votre voisinage (article R 1334-33 du code de la santé publique). Selon l'arrêté préfectoral de juillet 1996, il vous est vivement recommandé d'effectuer vos travaux de jardinage (tondeuse, tronçonneuse...), de bricolage selon les horaires suivants :
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
Dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Déjections canines

Sur la voie publique, les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leur animal. Quatre bornes d'hygiène canine sont installées sur la commune :
- deux place de la République
- une place de l'Église,
- et une place de la Roche. Ces distributeurs de sacs invitent les propriétaires de chiens par un geste citoyen et responsable, à adopter le bon réflexe pour que la ville reste propre et agréable.

Thème floral 2014 : struc et textures

Michel Icart, directeur adjoint des services techniques et l'équipe cadre de vie ont imaginé, cette année, un thème composé de structures verticales avec diverses textures végétales. Plus de 120 variétés de plantes ont été mises en culture dans les serres municipales et plantées dans les différents massifs de la ville.



Mairie, cour.



Place de l'église.



Mairie, patio.



Juin 2014, passage du jury départemental du concours « villes et villages fleuris ». De g. à d. Jean-Luc Durand (conseiller municipal), Josiane Libérati (mairie adjoint en charge de l'environnement et du cadre de vie), Jean-François Aramendy (CAUE 31), Dominique Dugros (CDT 31), Michel Icart (adjoint au directeur des services techniques) et Catherine Sauné (CDT 31).

Les pigeons dans la ville

Le problème de la présence intempestive des pigeons, principalement dans le centre bourg est récurrent : toitures envahies et détériorées, façades de maisons et trottoirs souillés (déjections et plumes) avec toutes les conséquences sanitaires possibles.

Le pigeon est un volatile casanier. S'il choisit un lieu pour la nidification, il se l'appropriera et cela pour plusieurs saisons. Dans la journée, il s'installe par colonies aux endroits où il trouve l'abri, exemple sur les toits de maisons et se pose également sur tout support en façade des habitations et des bâtiments publics. La municipalité consciente des problèmes de salubrité, de nuisances aux édifices, de propreté a déjà, après expertise des lieux infestés, réalisé des travaux sur les bâtiments publics. En parallèle, elle a interpellé par courrier les riverains des quartiers concernés, sur la présence constatée des oiseaux, au niveau de leur habitation en leur suggérant de mettre en oeuvre tous les moyens pour éviter la nidification.

Certains riverains ont réalisé ces travaux et ont pu constater les effets positifs. Sauf que les oiseaux ne voulant surtout pas quitter nos lieux qu'ils trouvent encore hospitaliers, se déplacent dans les maisons où aucun moyen n'a encore été mis en place pour les éloigner. Ce qui ne fait que déplacer le problème.

Pour continuer son action dans la maîtrise de la population des pigeons, la municipalité prévoit plusieurs actions :

- l'intervention d'une entreprise spécialisée (systèmes d'effarouchage et de piégeage)
- repérage des lieux de nidification.
- conseils aux riverains concernés pour éviter la nidi-



Le pigeon essaie continuellement de nicher dans les ouvertures.



Salissures sur les trottoirs occasionnées par les déjections des pigeons.

fication au niveau de leur habitation et les possibilités pour l'oiseau d'occuper les lieux (trous baillés, arases de toiture, greniers ouverts...).

Cette action engagée ne pourra être efficace que si elle est menée conjointement avec la municipalité, les entreprises spécialisées et les riverains.

14—18

COMMÉMORATION CENTENAIRE À CARBONNE



Le centenaire de la Grande Guerre s'impose à la mémoire de tous. Expositions, concerts, spectacles, conférences... seront proposés tout au long de ce dernier semestre en collaboration avec les acteurs culturels locaux.

Pour ce temps fort de commémoration fédérant de nombreuses associations, une programmation de qualité se dessine déjà. **Du 4 au 22 novembre**, des expositions jalonnent différents lieux de la ville présentant des documents privés de l'époque, une collection particulière, des fiches d'identités des 76 soldats du monument aux morts de Carbonne, des dessins du sculpteur André Abbal.

Les collégiens et les élèves des écoles primaires seront également associés à cette commémoration au travers de projection de films, de conférence, de théâtre, d'échanges intergénérationnels.

Ainsi, le groupe départemental de l'éducation nationale de la Haute-Garonne proposera des actions en direction des écoles. Tout au long de l'année, les élèves travailleront sur le film « Charlot soldat ».

Ces travaux donneront lieu à une exposition et à de nombreux échanges.

Quelques dates à retenir d'ores et déjà :

Mercredi 22 octobre à 20h - « Jaurès et la Paix » conférence de Jordi Blanc. Une proposition de PUPenVOL et Histoire et Traditions Carbonnaises

Samedi 8 novembre à 18h et 21h - Deux projections proposées par Ciné Carbonne.

Samedi 8 et mardi 12 novembre à 10h30 - Escotatz especiau centenari 14-18. Emission en occitan sur Radio Galaxie 98.5 FM.

Samedi 15 novembre - Shibboleth propose une **soirée artistique**, en deux parties, à la salle des fêtes du Bois de Castres :

1^{ère} partie - Marc Maurel et Audrey Durand chantent la guerre, accompagnés au piano par Olivier Richard. Des élèves du collège André Abbal liront quelques textes de poilus.

COLLECTE de documents privés jusqu'au 12 septembre 2014

Nous lançons un appel aux Carbonnais détenteurs d'archives familiales et de documents relatifs à cette période.

L'objectif est de collecter le maximum de documents inédits témoignant de cette période. Ils seront traités avec grand soin et restitués aux propriétaires.

Tous les témoignages écrits ou photographiques relatant la vie des habitants de Carbonne pendant les années 14-18 peuvent présenter un intérêt : correspondances, carnets intimes du front, dessins, cahiers d'écoliers, journaux, photos (familiales, scolaires...), cartes postales...

Si vous détenez de tels documents, **MERCI** de vous adresser dès à présent :

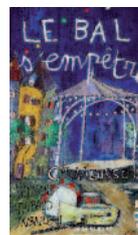
◆ à la médiathèque au 05 61 87 59 81 aux heures d'ouverture / service.culturel@ville-carbonne.fr

◆ Association « Histoire et Traditions Carbonnaises » Nelly Guihur 05.61.87.09.19 / histradcarbonne@sfr.fr

2^e partie - « Le bal s'empêtre », bal de l'armistice et des années 20 avec Christian Vieussens (piccolo), Pierre Thibaud (percussions), Cyril Triballeau (tuba).

Invités : Guillaume Lopez (flûtes, chant) et Morgan Astruc (guitare).

Judi 27 novembre à 15h - Le service culturel propose aux élèves de l'école primaire le spectacle de la **Cie Marche ou rêve « Pouce »**, une plongée au coeur des souvenirs, des espoirs, des craintes et des rires de deux soldats à travers leur vie quotidienne. ●



Nettoyage du monument aux morts par les agents des services techniques.

Un peu d'histoire... sur le monument aux morts

Érigé en 1921, il est l'œuvre de Germain LASBUGUES (1881-1970), tailleur de pierres à Carbonne. Le nom de son frère Antoine y est gravé, tué à la guerre le 9 décembre 1914.

L'ouvrage (30 000 francs) a été financé par une souscription publique complétée par une subvention municipale et la participation des familles de soldats morts.

La famille LASBUGUES était propriétaire de la maison située 13 rue Abbal, dont la façade est ornée d'un balcon sculpté. Y sont représentés Jean le petit-fils et deux voisins Edouard Lacoste et Joseph Montané.

Cette commémoration est proposée par la commission culture, sports et loisirs de la ville de Carbonne, en partenariat avec les associations d'anciens combattants, Histoire et Traditions Carbonnaises, PUPenVOL, le Cercle Occitan, Ciné Carbonne, Shibboleth, le Musée Abbal, le Comité de Jumelage, l'Entraide Généalogique, l'Asso's Épicée, la MJC, l'École de musique, l'Office de Tourisme, la JSC ; et en collaboration avec le collège André-Abbal, le groupe scolaire Henri-Chanfreau, la maison de retraite Jallier, le groupe départemental de l'éducation nationale de la Haute-Garonne et Radio Galaxie.

Un programme détaillé des différentes propositions sera édité prochainement.

Cet automne, conte, musique et théâtre...

La commission culture oriente ses choix vers des spectacles de qualité, en privilégiant la diversité afin de s'adresser à tous les publics.

Tout en poursuivant son partenariat avec Pronomade(s), Centre National des Arts de la Rue, avec deux rendez-vous théâtres inhabituels, le service culturel a souhaité porter une attention particulière au jeune public. Conte et musique enchanteront leurs oreilles.

Échappées belles : issue de secours

Cie Adhok

Ils sont sept, disons d'âge mûr, sortis par erreur de la maison de repos qui les accueille. La porte de l'issue de secours était entrebâillée, alors pourquoi ne pas tenter l'aventure ? Partir et se reconnecter à la vie qui palpite, avec le cœur qui bat la chamade. Si les gestes sont maladroits, l'allure fragile, la mémoire vacillante, qu'est-ce qui empêche de se sentir là, tout de suite, totalement vivant ?



Vendredi 12 septembre - 18 h - Rendez-vous devant l'Office de Tourisme. Gratuit. Tous publics. (30 mn).
15^e saison des arts publics de Pronomade(s) en Haute-Garonne. www.pronomades.org.

La vieille qui lançait des couteaux

Cie Amaranta

L'envie de raconter la rencontre du monde gitan et du monde rural, le rejet de l'un par l'autre, les difficultés du milieu forain, mais aussi l'Histoire des gitans, les épisodes méconnus de leur déportation durant la Seconde Guerre Mondiale... Tout cela sur fond de musique, dans un décor typé, agrémenté de quelques numéros dont le célèbre lancer de couteaux... « La Vieille qui lançait des couteaux » c'est un peu de tout ça à la fois, et bien plus encore...



Judi 9, vendredi 10 et samedi 11 octobre - 19 h
Place de la République. Sur réservation auprès du service culturel (05 61 87 59 81). Tarifs : 12€/5€. Tous publics à partir de 12 ans. (1 h 30 mn)
15^e saison des arts publics de Pronomade(s) en Haute-Garonne. www.pronomades.org.

Des livres et moi !

Cie Rends Toi Conte

Plume adore les livres et ils le lui rendent bien. Ils l'entourent depuis son enfance, ils sont ses amis. Des livres sur tout et... Surtout des livres ! Une collection commencée avec son grand-père qui habitait un drôle de village avec de drôles de maisons. Plume se met à l'ouvrage, suit le parchemin par monts et par mots, ouvre grand le livre de famille et les portes de ces cocasses bicoques pour nous conter des histoires qui donnent envie de s'envoler !

Le comédien conteur, seul en scène, interprète toute une galerie de personnages à faire rire, lire, trembler... de plaisir ! Tout droit sorties de vieux grimoires, ces histoires charmeront petits et grands.

Samedi 25 octobre. 18h. Médiathèque Municipale
Gratuit sur réservation (05 61 87 59 81) à partir de 5 ans.

Drôles d'oiseaux

Chansons pétillantes de Pierre et Vincent

Construit autour de nouvelles chansons ce spectacle est un concentré de bonne humeur, de fraîcheur et d'humour, le tout servi avec une infinie tendresse et une complicité contagieuse.



Samedi 29 novembre. 18h. Médiathèque municipale
Gratuit sur réservation (05 61 87 59 81) de 3 à 8 ans. ●

Le chemisier jaune 1944, mémoires en Margeride

Séverine Sarrias (conte) et Arnaud Cance (musique)

Récit de vie en conte musical bilingue français/occitan.

Tiré d'un travail de collecte auprès des témoins de l'époque, le chemisier jaune porte un regard sensible sur la vie quotidienne en Margeride en 1944. Un spectacle universel qui questionne par le conte et la musique.

Samedi 15 novembre. 18h. Salle de cinéma du centre socio-culturel du Bois de Castres.

Tous publics à partir de 12 ans. Gratuit sur réservation auprès du service culturel au 05 61 87 59 81.

Une proposition de la Médiathèque départementale de la Haute-Garonne en collaboration avec le service culturel de la ville.

A noter

Fermeture annuelle de la médiathèque du 2 au 25 août inclus.

Abris et haltes...

Le Centre national Pronomade(s) en Haute-Garonne, avec le service culturel de la ville, souhaitent renouveler l'expérience de « Contre Nature » qui, en 2010-2011, a été l'occasion d'un beau et long temps partagé entre une compagnie, Tricyclique Dol, une classe de 5^e du collège André-Abbal, les services techniques de la ville et certaines associations carbonnaises.

Le nouveau projet engagé jusqu'à l'automne 2015 est de créer une série d'installations plastiques dans l'espace public, installations durables et évolutives interrogeant les lieux et le temps. Pronomade(s) en Haute-Garonne passe ainsi commande d'un tel chantier poétique à Laurent Cadilhac, artiste plasticien. Ces installations seront réalisées en



Autour de Pauline Soueix et Laurent Cadilhac, les élèves de la 505 du collège André Abbal travaillent sur le projet « Abris et Haltes »...

lien étroit avec les services techniques de la ville. Depuis la rentrée 2014, les élèves de la classe 505 du collège André-Abbal, accompagnés par Laurent Cadilhac et leur professeur d'arts plastiques Pauline Soueix, dessinent et pensent une installation. ●

Abonnez-vous à la newsletter sur www.ville-carbonne.fr

La newsletter (lettre d'information) du site Internet de la Ville de Carbonne www.ville-carbonne.fr vous permet de vous tenir informé, de ce qui fait l'actualité carbonnaise : agenda des principales manifestations pour les semaines à venir, les infos pratiques et les actualités du site....

Avec la lettre d'informations, tous les mois, vous serez au courant de tout ce qui se passe à Carbonne ! Dès à présent, vous pouvez vous inscrire en saisissant votre courriel sur la page d'accueil du site. Une fois inscrit, vous recevrez cette lettre chaque mois sur votre adresse mail. ●



Zone d'inscription à la newsletter sur la page d'accueil de www.ville-carbonne.fr

culture

.com

Retrouvez les informations de la ville de Carbonne sur www.ville-carbonne.fr



Programme du cinéma

Si vous souhaitez recevoir le programme de cinéma par mail, adressez un courriel à cinecarbonne@gmail.com. Il est également consultable sur le site internet de la ville : www.ville-carbonne.fr

Cinéma :

5 séances par semaine

1. Mardi (21 h).
2. Jeudi (21 h)
3. Vendredi (18 h).
4. Vendredi (21 h).
5. Dimanche (20 h 30).

Interruption

des séances de cinéma

Du 1^{er} au 19 août pas de séance pour cause de vacances.

Nouveaux présidents :

- Office de Tourisme : Olivier Pons.
- Histoire et Traditions Carbonnaises : Nelly Guihur.
- Club du Temps Libre et des Loisirs : Raymond Tattetrain.
- Noé-Carbonne Basket : David Leboast.
- Club informatique : Francine César.

Cercle Occitan :

Salle du Centre Associatif rue Lucien-Cassagne.

Cours de chants occitans

« Cantéras »

lundi 15 septembre et ensuite tous les 15 jours de 18h à 19h30.

Initiation à l'occitan (cours pour débutants) tous les mardis de 18h à 19h30.

Cours de langue occitane : les mardis 7 octobre, 4 et 23 novembre et 9 décembre de 18h à 19h30.

Les associations s'animent...

• Dimanche 24 août : Vide greniers

De 9 h à 18 h, place de la République organisé par le comité d'animation du personnel municipal. Inscriptions à l'Office de Tourisme au 05 61 87 59 03.

Forum des associations Samedi 6 septembre

De 9 h à 16 h, place de la République.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur la vie associative carbonnaise et les diverses possibilités d'activités. Ce forum est organisé par l'Espace associatif municipal et l'Office de Tourisme. Renseignements au 05 61 87 59 03.

• 5, 6 et 7 septembre : Fête du quartier de la Terrasse

Vendredi 5 sept. : Soirée tapas.

Samedi 6 sept. : 14 h, concours de pétanque et 20 h, cassoulet. Inscriptions au 05 61 87 87 14 ou 05 61 97 52 01.

Dimanche 7 sept. : 14 h, pétanque et fin des festivités.

• Samedi 27 sept. : Concert Positive Roots Band + The Hangovers (en 1^{ère} partie)

21 h, salle des fêtes du centre socio-culturel du Bois de Castres. Entrée 10 €. Proposition de l'Asso' épicee.

• Jusqu'au 29 septembre : « Trait d'ombre »

Exposition de Patrick Bilheran au Musée Abbal. Site : <http://museeabbal.free.fr>

• Samedi 4 octobre : Cinespaña

A partir de 19 h et entre les deux séances, Tapas. Une proposition de Ciné Carbonne. Contact : cinecarbonne@gmail.com.

• **Vendredi 10 octobre : Loto de Carbonne Plus.** 21 h salle des fêtes du centre socio-culturel du Bois de Castres.

• **Samedi 18 octobre : Soirée débat** avec Joan Pau Ferré, et ses films bilingues occitans français réalisés en Comminges. 21 h salle Laveran (68, rue de l'Eglise) proposition du Cercle Occitan.

• **Dimanche 16 novembre : Loto du Téléthon.** 15 h salle des fêtes du centre socio-culturel du Bois de Castres.

• **Samedi 22 novembre : « Autonada »** 21 h, salle des fêtes avec « Manu Isopet et le duo Brotto Lopez », une proposition du Cercle Occitan. Tél. 05 61 97 35 04.

• **Samedi 29 novembre : Séquence courts métrages « Finale 2014 »** salle de cinéma, centre socio-culturel du Bois de Castres.

• **Dimanche 30 novembre : Foire aux jouets et à la puériculture.** Salle des fêtes de 14h à 18h. Inscriptions à l'Office de Tourisme au 05 61 87 59 03.

• **Samedi 6 décembre : Journée du Téléthon.**

• **Dimanche 7 décembre : Marché de Noël** de 10h à 18h en centre ville proposé par Carbonne Plus. ●

Expositions à la galerie municipale

• **Exp'osons jusqu'au 25 août.** Artistes locaux.

• **Rosa Rovira, artiste argentin** Encre de Chine et aquarelles – du 1^{er} au 29 septembre.

• **Chantal Brillet** Céramiques et **Pierre Rieu**, Photographies – du 3 au 28 octobre.

• **Expositions autour de la commémoration du centenaire de la guerre 14-18** – du 3 au 26 novembre.

Fêtes de la Saint-Laurent 8, 9, 10 et 11 août 2014

Vendredi 8 août

19 h : **Remise des clefs de la Ville** par M. le Maire au comité des fêtes.

Vernissage Expo'osons (galerie municipale).

22 h 30 : **Feu d'Artifice pyrosymphonique.**

23 h : **Show** avec **Leslie** et **DJ Medhy Prince.**

00 h 30 : **Soirée DJ** avec **MDS.**

Samedi 9 août

9 h : **Concours de natation.**

12 h : Remise de prix.

14 h/18 h : **Animation voile** à la base nautique de Carbonne.

19 h : **Apéritif concert** animé par l'orchestre **Jean Ribul** au Préau.

20 h : **Banquet de la rue Jean-Jaurès** avec la participation des commerçants de Carbonne.

22 h : **Grand Bal** avec l'orchestre **Jean Ribul.**

Dimanche 10 août

8 h 30 : **Concours de pêche.**

9 h : **Concours amical de Lyonnaise** organisé par la Boule Carbonnaise.

10 h 30 : **Messe** en l'Eglise de Carbonne.

11 h 30 : **Défilé et dépôt de gerbe au Monument aux Morts** avec la **Banda Los Pagailous** de Lézat.

12 h : **Apéritif** offert par la Municipalité animé par **Les Standardistes.**

14 h 30 : **Tournoi de volley** ouvert à tous.

18 h : **Apéritif/concert** avec **La compagnie française du soleil.**

20 h : **Grand repas festif « gigots à la broche »** proposé par le comité des fêtes. **Repas** animé par la **Banda Los Pagailous.**

22 h : **Grand bal** avec **La compagnie française du soleil.**

Lundi 11 août

10 h 45 : **Apéritif à la Maison de retraite** avec **Serge Vergnes.**

14 h : **Concours amical de boule** : doublettes ouvertes à tous. Organisé par l'Avenir Pétanque Club Carbonnais.

15 h : **Jeux pour enfants** animés par le comité des fêtes.

20 h : **Grand Cassoulet** préparé par François Arlet. **Repas** animée par la **Banda Los Compagneros.**

21h30 : **Grand bal** avec l'orchestre **Serge Vergnes.**

Du nouveau à l'office de tourisme

Un point WI-FI gratuit

L'office de tourisme, dans le cadre de son développement a mis à disposition un **point Wi-Fi** gratuit dans ses locaux.



Celui-ci est accessible depuis votre mobile, votre tablette ou votre ordinateur portable via votre adresse mail.

Pour tous renseignements : 05 61 87 59 03. ●

Nouveau président

Olivier Pons est le nouveau président de l'Office de Tourisme. Voici la composition du bureau :

Roger Ghirardo et **Jean-Claude Frincart**
vice-présidents

Marie-José Félix trésorière.

Hugues Paquiot et **Nadine Padovan**
trésoriers adjoints

Marlène Seguela secrétaire.

Léa Ayçaguer et **Sylvie Taverne**
secrétaires adjointes.

Balade au fil du temps

L'Office de Tourisme de Carbonne propose une balade au cœur de la bastide du XIII^e siècle. Découvrez tour à tour des personnages célèbres en lien avec Carbonne, l'atelier du sculpteur Abbal, l'histoire du port et des échanges commerciaux qui ont fait les beaux jours de la ville. Seuls ou accompagnés, cette balade est gratuite. Si vous souhaitez y ajouter la visite du musée André Abbal, vous devrez vous acquitter de 3 € 50/personne. Le topo guide est gratuit et disponible à l'Office de Tourisme.

Fête de la musique

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) organise depuis 2006 cette manifestation sur trois scènes de plein air. Pour la première fois, les enfants de la MJC entourés des animateurs, des membres du conseil d'administration ont ouvert les festivités par une chorégraphie collective en chanson pour le plaisir du public. L'équipe de la MJC a su, avec beaucoup de convivialité, impulser l'esprit même de la fête de la musique sur l'ensemble de la soirée où 150 musiciens amateurs et professionnels étaient présents. ●



Croix-Rouge



Les bénévoles de la Croix Rouge devant le nouveau local rue Lucien-Cassagne (à côté de la médiathèque). L'association fête ses 150 ans cette année, pour l'occasion une exposition s'est tenue à la galerie municipale.

La JSC et ses champions



Les seniors 2 de la JSC sont champions 2013/2014 de Promotion 1^{ère} division. Victoire 4 à 1 en finale contre Pompertuzat.



Les U15 sont vainqueurs 2013/2014 de la Coupe du district Haute-Garonne Midi-Toulousain.

Jumelage

Une quinzaine de membres du comité de jumelage de Carbonne se sont rendus à Korschenbroich (ville jumelle). Plusieurs visites étaient organisées et les Carbonnais ont assisté également à la fête des chasseurs qui a lieu chaque année le deuxième dimanche de juin, où la musique des harmonies des villes voisines et bien-sûr celle de Korschenbroich participent. Bernard Chêne représentant de la Mairie a transmis les messages d'amitié de Bernard Bros et a invité l'équipe de foot pour le 40^e anniversaire du tournoi international de Carbonne en 2015. Christian Lacombe, président du jumelage, a fait transmettre une invitation pour une visite retour à Carbonne ainsi que l'invitation de Galliera Veneta concernant un projet qui pourrait réunir 9 villes européennes (Allemagne, Croatie, Espagne, Italie, Grande-Bretagne et France). ●



Remise du cadeau de la ville de Carbonne au Maire de Korschenbroich, M. Dick par Bernard Chêne, conseiller municipal, représentant le Maire de Carbonne, Bernard Bros.

VIE ASSOCIATIVE

Carbonne info services

info services

MAIRIE

Place Jules Ferry, 31390 Carbonne.
Tél. : 05 61 87 80 03. Fax : 05 61 87 47 51.
www.ville-carbonne.fr
Courriel : contact@ville-carbonne.fr
Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
Le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.

Médiathèque Municipale

48, rue Lucien-Cassagne. Tél/fax. : 05 61 87 59 81.
Courriel : service.culturel@ville-carbonne.fr
Ouverte le mardi de 15 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h, le jeudi de 10 h à 12 h, le vendredi de 15
h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Centre Communal d'Action sociale (C.C.A.S.)

Tél. : 05 61 87 80 03.
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et l'après-
midi sur rendez-vous.

Centre Socio-culturel du Bois de Castres

Tél. : 05 61 87 03 11.

Centre Technique Municipal

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30.
Tél. : 05 61 87 94 26.
Courriel : centre.technique.municipal@ville-carbonne.fr

Police municipale

Tél. : 05 61 97 32 82. Fax : 05 61 97 44 07.
Courriel : police.municipale@ville-carbonne.fr

AFIDEL (Association Formation Insertion Développement Local)

68, rue de l'Église. Tél. : 05 61 87 20 92.
site : www.afidel.org
Courriel : contact@afidel.fr

CAF

Permanence à la MSA de Carbonne (44, rue Lucien Cassagne) mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 sans RDV et de 13 h 30 à 16 h 30 sur RDV au 05 61 10 40 40.

Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM)

N° d'appel : 39 60 du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

CAP EMPLOI 31

Permanence à la mairie lundi et mercredi uniquement les après-midis.

ACREF (aide à la recherche d'emploi)

Permanence à la MJC le mardi à de 9 h à 12 h.

Centre Médico Psychologique (C.M.P.)

Hôpital de jour adulte
40, chemin des Nauzes. Tél. : 05 61 43 45 25.
Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30.

Centre médico-social (assistantes sociales)

Impasse des Rosiers. Tél. : 05 61 87 83 64.
Permanence : lundi après-midi, jeudi matin

Communauté de communes du Volvestre

Secrétariat : 34, avenue de Toulouse
Tél. : 05 61 90 80 70. Fax : 05 61 87 96 82.
www.cc-volvestre.fr

Animation économique : Tél. : 05 61 90 80 76.

Déchetterie : Tél. : 05 61 87 80 81 (ouverte du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h).

Conciliateur

Mairie de Carbonne le jeudi de 14 h à 17 h sans RDV.

Conseiller Agricole

4, place des Halles. Tél. : 05 61 87 81 44.

Crèche intercommunale "Mousseline et Caramel"

35, avenue Prosjean. Tél. : 05 61 90 21 44.

Écoles

École maternelle H. Chanfreau : 05 61 87 99 80.

École élémentaire H. Chanfreau : 05 61 87 85 59.

Collège André Abbal : 05 61 98 45 10.

La Poste

Rue Gambetta. Tél. : 36 31.

FNATH

Permanence 2^e jeudi de chaque mois de 9 h à 12 h, salle Dupau (68, rue de l'Église).

Mission locale

Permanence au Centre médico-social tous les jeudis sur rendez-vous. Tél. : 05 61 51 54 31.

M.J.C.-Carbonne

56, rue Lucien Cassagne.
Tél. : 05 61 87 43 58. Fax : 05 61 87 95 55.
Courriel : carbonne.mjc@wanadoo.fr

Musée Abbal

Rue du Sculpteur Abbal.
Tél. : 05 61 87 82 67. www.museeabbal.free.fr

Mutualité sociale agricole et assistante sociale agricole

44, rue Lucien Cassagne. Tél. : 05 61 10 40 40.
Permanence le mardi et le jeudi de 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-16 h 30.

Office de tourisme

32 ter, pl. de la République. Tél./fax : 05 61 87 59 03.
Courriel : accueil@tourismecarbonne.com
Mardi, mercredi et vendredi : 9 h -12 h 30/ 14 h -18 h.
Jeudi : 9 h -12 h 30.
Samedi : 9 h -12 h 30/ 14 h -17 h. Fermé le lundi et le jeudi après-midi.

OPH 31 (ex OPDHLM)

Permanence sans rendez-vous : mardi 13 h 30-17 h 30 et mercredi 9 h-12 h 30. Tél. 05 61 98 70 94.

Pays du Sud Toulousain

68, rue de l'Église. Tél. : 05 61 87 91 16.
www.paysdusudtoulousain.fr

Permanence juridique

Permanence à la mairie sur RDV le 1^{er} lundi après-midi de chaque mois. Tél. : 05 61 87 80 03.

Régie des transports

Tél. : 05 61 97 69 53. Courriel : regie.carbonne@wanadoo.fr

SNCF

Tél. : 05 61 87 82 47.

TREMPIN (travail, emploi, insertion)

Permanence à la mairie sur rendez-vous.
Tél. : 05 61 98 76 70.

Trésorerie du Volvestre

12, place Jules Ferry. Tél. : 05 61 87 84 99.
Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
Fermeture au public le vendredi.

URGENCES

SAMU 15.

Pompiers 18.

Gendarmerie : 17 ou 05 61 87 83 17.

Médecins : 05 61 87 86 23 ou 05 61 87 86 33.

Urgence médicale nuit et week-end : 39 66.

ERDF 0810 131 133

Astreinte technique : 06 23 71 47 57

Service de l'assainissement :
05 62 00 72 80

Marché du terroir

À la halle centrale, tous les samedis de 8 h à 13 h.

Marché hebdomadaire

Tous les jeudis de 8 h à 13 h.
Marché à la volaille à 10 h 30.
(halle aux jardiniers).